

ABONNEMENT

Saumur
Un an 25 fr.
Six mois 13
Trois mois 7

Poste

Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne 20
Réclames, — 30
Faits divers — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués doi-
vent être remis au bureau du
journal la veille de la reproduc-
tion, avant midi.
Les manuscrits déposés
sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAYAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 10 JUILLET

INFORMATIONS

Dans la séance d'hier matin, la Chambre des députés a discuté les tarifs sur l'horlogerie, les ouvrages de métaux ; dans l'après-midi elle a repris la discussion sur les fils de lin, les tissus cotons, les dentelles, la bonneterie. Les importants intérêts industriels engagés dans cette lutte des tarifs ont ralenti l'activité dévorante de nos députés. La Commission a cependant du pain sur la planche : les armes, les huiles minérales, les ouvrages en bois, les ouvrages de sparterie sont à l'ordre du jour. On compte toujours en finir pour le 19 juillet.

Les ministres, par suite de l'absence de plusieurs d'entr'eux, n'ont pas tenu hier leur conseil habituel. MM. de Freycinet, Yves Guyot, Ribot sont, en effet, en tournée. MM. Bourgeois et Fallières rentrent à peine de leur promenade félibrige. M. Barbey part aujourd'hui.

Comme on le voit, nos ministres, plus préoccupés de villégiature que des arides questions donanières et budgétaires, ont commencé à prendre leurs vacances, tandis que les députés tiennent deux séances par jour ! . . .

LES VACANCES PARLEMENTAIRES

On croit que la Chambre pourra se séparer le samedi 18 juillet ou au plus tard le mardi suivant. La rentrée serait fixée à la première semaine d'octobre. La Commission du budget reprendrait ses travaux quelques jours auparavant. Le rapport général du budget de 1892 va être déposé prochainement, et les rapports sur les budgets spéciaux seront distribués à domicile aux députés. La discussion du budget pourrait ainsi commencer devant la Chambre dès la rentrée.

LES CAMIONNEURS DE L'ORLÉANS

La situation reste à peu près la même aux ateliers de la Compagnie d'Orléans.

En ce qui concerne le service du camionnage et de la manutention des marchandises, la Compagnie a pris des mesures qui lui permettent d'assurer complètement le service. Elle a trouvé facilement à embaucher le nombre d'ouvriers qui lui était nécessaire pour remplacer ceux qui lui faisaient défaut.

Hier matin, à 10 heures, tout le service de la livraison des denrées et des colis de la grande vitesse était terminé comme d'habitude, et les livraisons aux Halles s'étaient effectuées régulièrement. 60 voitures de la Compagnie étaient déjà sorties pour la livraison des marchandises de petite vitesse.

Les délégués de la chambre syndicale avaient demandé à soumettre leurs revendications au directeur de la Compagnie en présence des membres du bureau du Conseil municipal, et le directeur leur avait fait savoir qu'il se tiendrait à leur disposition à une heure de l'après-midi.

Les délégués ont fait hier matin une nouvelle démarche pour demander que le directeur de

la Compagnie sollicitât l'intervention du bureau du Conseil municipal. Le directeur de la Compagnie leur a fait savoir qu'il ne croyait pas qu'il y eût lieu, en ce qui le concerne, de faire une démarche en ce sens.

Il convient de remarquer d'ailleurs qu'en dehors de la question du renvoi des deux ouvriers, qui n'est qu'une question de discipline intérieure, la Compagnie n'est saisie jusqu'à présent d'aucune revendication de la part de ses agents qui ont cessé le travail.

MAUVAISE HUMEUR

La sévère condamnation dont a été frappé M. Paul Lafargue cause aux radicaux une indignation dont ils ne peuvent retenir l'expression. On passe la mesure ! s'écrie, dans la Justice, M. Pelletan.

Le député journaliste rappelle à ce propos qu'après les événements de la Ricamarie, sous l'Empire, il n'y eut pas de procès intenté. Le rapprochement ne laisserait pas que d'être assez piquant si, en réalité, cette différence d'attitude n'était assez naturelle.

Le malheur du régime républicain est qu'en effet il lui est presque impossible d'être modéré dans la répression. Comme il tolère toutes les excitations et trop souvent affecte d'ignorer les actes de violence, il en résulte que lorsque les circonstances l'obligent à sévir, il est obligé de sévir plus vigoureusement, ayant toujours à se dégager de complicités indirectes et à se justifier du soupçon de complicités inavouées.

« Avec des condamnations comme celles-là, conclut M. Pelletan, on pousserait à bout les plus calmes ». Nous retrouvons bien là le tempérament du radicalisme qui n'admet pas que la loi soit appliquée également à tous et qui estime toujours attentat à la liberté tout essai de répression de la licence.

AFFAIRE DE BESSÈGES

Bessèges, 9 juillet. — Le parquet d'Alais a procédé aujourd'hui à l'interrogatoire de Blayn, contre lequel des charges très graves ont été relevées et qui a été arrêté.

Le parquet ne s'est pas transporté aujourd'hui à Bessèges, mais il s'y transportera sans doute demain. Deux arrestations paraissent imminentes.

On dit que l'affaire sera très longue à instruire, car il y aura plus de 4,000 témoins à entendre avant de savoir, même approximativement, à quel chiffre s'élèvent les détournements.

Environ 550,000 francs avaient été attribués au groupe de Bessèges. Deux répartitions avaient eu lieu, une en décembre 1890, l'autre ces mois derniers ; c'est à la suite de ces répartitions que de nombreuses réclamations ont amené l'intervention de la justice.

Sait-on ce qu'est devenu le fameux cheval noir de M. Boulanger ? Vendu, il y a quelque temps, à un ancien négociant retiré des affaires, la pauvre bête s'est couronnée et traîne maintenant de lamentable façon la voiture familiale du bourgeois entre Joinville et Champigny. O décadence ! La prédiction du sort ne s'en est pas moins réalisée. Il fallait que le

cavalier ou le cheval fût couronné. Ça été le cheval.

Le Château de Chantilly

Par suite de la vente de la propriété que possédait le duc d'Aumale à Londres, tous les tableaux qui étaient renfermés ont été envoyés au château de Chantilly. Un grand nombre de tableaux ont également été enlevés de l'ancienne résidence du duc d'Aumale à Bruxelles, de telle façon que Chantilly contient, en ce moment, une des plus belles collections de tableaux qui soient au monde.

Du reste, cette demeure princière s'embellit tous les jours. Les merveilles réalisées par le duc d'Aumale dans la reconstruction et l'ornementation du château font l'admiration de tous les visiteurs.

Outre la galerie de tableaux, la collection des gravures et des médailles, l'incomparable bibliothèque, l'imposante réunion de souvenirs historiques se rapportant pour la plupart au grand Condé, la chapelle dont l'architecte Danmet a fait un pur joyau, c'est là que se trouvent les tombeaux des Condé, et, à côté, comme conclusion de cette promenade triomphale à travers tout ce qui peut flatter l'orgueil humain, un terrible *memento quia pulvis*, la tombe destinée au propriétaire de toutes ces merveilles, au duc d'Aumale.

A PROPOS DE DANTON

M. Ernest Daudet, qui est un républicain très convaincu, s'exprime ainsi dans la France Nouvelle, au sujet de Danton :

« Tout ce que je veux examiner se réduit à ceci : Danton est-il de ceux qui ont mérité la reconnaissance nationale et que cette reconnaissance plus ou moins justifiée se manifeste par l'érection d'une statue ? Voilà toute la question et je ne la pose que pour déclarer, qu'à mon avis, elle ne saurait être résolue par l'affirmative.

» L'idée qui en est venue à quelques membres du Conseil municipal de Paris, cette idée est assurément subversive et sa réalisation ne peut être considérée que comme une bravade au bon sens et à la vérité. Autant glorifier les hommes de 1871, ceux qui massacrèrent les otages et voulurent incendier Paris. Danton est digne du Panthéon, ils le sont autant que lui, et la logique exige qu'ils aient un jour leur apothéose ainsi qu'il va l'avoir lui-même. Et ils l'auront, soyons-en sûrs, comme l'ont eue Etienne Marcel qui fut traître au peuple après avoir été traître au roi, et Barbès qui n'eut d'autre gloire que celle de tenter d'assassiner Louis-Philippe.

» Décidément, nous vivons en d'étranges temps et les cervelles sont bien réellement à l'envers. Célébrer Danton, c'est célébrer l'échafaud et remettre en honneur les détestables théories de la justice populaire. Je sais bien que c'est là ce que veulent ses apologistes. Mais, j'ai trop de confiance dans la raison française pour croire que leur initiative sera louée et applaudie. La faiblesse gouvernementale va sans doute nous obliger à la subir.

Mais, de ce que nous la subissons il n'en résulte pas que nous l'approuvons. Nous protestons, au contraire, contre cette revendication brutale d'un parti envers un autre, contre cet attentat aux principes de préservation sociale dont nous nous honorons d'être les défenseurs.

» ERNEST DAUDET. »

A LONDRES

A la date de mardi, 7 juillet, Jacques Saint-Cère écrit dans le Figaro :

« L'empereur d'Allemagne est toujours à Windsor ; c'est dire que la visite est toujours familiale — elle ne deviendra officielle que demain mercredi. Hier la journée a été prise par le mariage de la princesse Hélène de Schleswig-Holstein, qui est fort jolie ; aujourd'hui il y a garden-party chez les parents de la jeune mariée à Cumberland Lodge, situé à six kilomètres de Windsor ; c'est dire que tout se passe dans une intimité relative et qu'il n'y a rien à glaner pour le journaliste.

» Il y a bien eu un petit incident hier matin : c'est la revue que l'Empereur a passée au collège d'Eton. Il a fait manœuvrer les jeunes gens et a paru y prendre grand plaisir ; il avait même endossé à cette occasion l'uniforme du régiment de dragons qu'il a donné à sa grand-mère (c'est le septième uniforme depuis son arrivée en Angleterre). Tout aurait donc été pour le mieux et personne n'aurait songé à critiquer ce jeu de princes, bien qu'il ne soit pas dans les mœurs anglaises, si l'Empereur n'avait éprouvé le besoin d'adresser quelques mots aux étudiants. Or, le prince de Galles et le duc de Cambridge étaient, eux aussi, sur le terrain de manœuvres, et on trouve ici quelque peu singulier que ce soit l'Empereur qui ait parlé sur un ton et avec une martiale énergie qui auraient été mieux à leur place à Potsdam ou à l'école des cadets de Lichtenfelde.

» Du reste, d'après tout ce que l'on raconte, ce qui distingue l'Empereur, c'est une pétulance qui étonne et qui détonne dans le milieu calme et majestueux de Windsor et de la cour. Il est bien entendu que rien de tout cela ne transpire dans le public et que les journaux continuent à consacrer des kilomètres à la visite du German-Kaiser, car ce serait mal connaître les Anglais que de supposer qu'ils manqueraient une si belle occasion de britanniser un mot étranger.

» Ce que le public commença à savoir, par exemple, ce sont les mesures d'ordre que l'on prendra vendredi, le long de la route que le cortège impérial suivra pour aller à Guildhall. Est-ce affectation pour avoir le plaisir de clamer après que les précautions étaient bien prises ? Est-ce crainte réelle ? Le fait est qu'à entendre les autorités de Scotland Yard, on croirait que les socialistes de tous les pays ont l'intention de se soulever à l'occasion de ce lunch à Guildhall. A mon humble avis, il n'y aura rien — ce qui ne changera aucunement les sentiments peu sympathiques à l'Allemagne que l'on a dans la Cité.

» Mais dans cet admirable pays, tout est possible : n'a-t-on pas vu hier soir, à la Chambre haute, lord Dorchester demander très sé-

rièvement que le gouvernement paie les volontaires pour le dérangement que leur causera la revue de samedi, car il n'est pas nécessaire qu'un sujet de la Reine paie de sa poche l'honneur d'être passé en revue par l'empereur allemand? Et le gouvernement a cédé: chaque volontaire touchera 2 shellings. Du reste, le gouvernement fait venir des troupes de partout — il veut étonner son hôte par la vue de l'armée anglaise. Je ne sais pas l'effet que produiront les troupes régulières sur cet empereur militaire, mais je suis sûr à l'avance que les volontaires l'étonneront.

» Il faudra bien qu'il se contente de ce qu'on lui montrera, tout comme il faudra que la Reine finisse par payer les frais de la visite de son petit-fils — et il y a du tirage. C'est au bas mot deux millions qu'il faudra sortir de la cassette royale, car songer à les faire payer par le Parlement, c'est un rêve! Et avec ce peuple pratique jusque dans ses joies, il ne faut pas songer à faire payer les frais d'une visite qui ne fait plaisir à personne dans la ville et à peu de personnes à la cour. »

NOUVELLES MILITAIRES

NOS SAINT-CYRIENS

L'Ecole de Saint-Cyr, campée en ce moment au camp de Châlons pour y exécuter des tirs sous les ordres du général Motas-d'Estreux, est dans sa période d'inspection générale. C'est M. le général Caillot qui est chargé de cette mission.

Le nombre des troupes en ce moment au camp dépasse 42,000 hommes.

CHANGEMENT DE GARNISON

Les trois batteries du 24^e d'artillerie qui doivent aller à Saint-Mihiel ont quitté lundi le camp de Châlons pour se rendre dans leur nouvelle garnison, où elles seront jointes au groupe commandé par le lieutenant-colonel en résidence dans cette ville.

NOUVELLES GARNISONS DE CAVALERIE

Lure avec le 1^{er} dragons, Beaune-avec le 16^e chasseurs, vont devenir garnisons de cavalerie. Les nouvelles casernes seront complètement prêtes en septembre et elles pourront être occupées dès le 1^{er} octobre.

L'affectation de deux anciens régiments aux nouvelles garnisons coïncidera avec la création de deux régiments qui doivent être formés en 1894.

A la place du 1^{er} dragons, on enverra à Gray le 42^e hussards qui cédera la place à Dinan aux escadrons désignés pour faire partie du 13^e hussards.

La nécessité d'avoir un plus grand nombre de cuirassiers à proximité du gouvernement militaire de Paris a fait demander, par le gé-

ral Saussier, que le 13^e cuirassiers remplace, à Chartres, le 2^e dragons.

Ce régiment succédera, à Auxonne, au 16^e chasseurs qui, en une étape, ira prendre ses quartiers d'hiver à Beaune.

CARROUSEL A FONTAINEBLEAU

Le carrousel donné par les élèves de l'Ecole d'application de Fontainebleau aura lieu le dimanche 19 juillet.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 9 juillet 1891.

Bourse sans physionomie et sans affaires; les cours d'hier, peu discutés par la spéculation, conservent presque sans variations leur niveau. Le 3 0/0 fait 95.30; le 4 1/2 0/0, 105.85.

La Banque de Paris dont, de jour en jour, on apprécie mieux la prospérité réelle due pour une bonne part à des opérations de banque bien conduites, monte sans efforts de 785 à 787.

La Société Générale conserve ses positions de la veille et trouve preneurs à 484. On rend justice au soin qu'elle a apporté à restreindre dans la plus large mesure possible ses anciennes immobilisations.

Le Crédit Lyonnais clôture à 803.

La Banque d'Escompte passe de 473 à 476.

Le Crédit Foncier cote 4,252. — Le Crédit Mobilier, ex-coupon, est demandé, en hausse de 5 fr. à 385. A signaler, depuis la dernière assemblée générale, un nombre déjà considérable d'opérations au comptant, ce qui est un bon signe.

Les obligations du Crédit Foncier de Tunisie s'inscrivent en fermeté aux cours précédents. Les mesures projetées, relativement à la propriété foncière en Tunisie et qui vont faire l'objet d'un décret spécial, sont de nature à faciliter les opérations de la Société dans la Régence.

Les actions des Immeubles de France sont demandées à 470.

La souscription à l'Electra reçoit le meilleur accueil. Rappelons que les demandes sont reçues aux guichets des succursales des grands établissements de crédit.

Les actions Urlikany se traitent à 250.

Les Chemins Economiques font 413.

Chronique Locale ET DE LOUEST

SOUSCRIPTION pour l'Exposition de Saumur

DOUZIÈME LISTE

MM.

Bouju, 50 fr. — Chaussepied père, 3 fr. — R., 4 fr. — Luzé, 5 fr. — L. P., 2 fr. 50. — Coutant, 2 fr. — Bacus, 5 fr. — Darnault Léon, 5 fr. — Clin, 2 fr. — Herpin, 2 fr. — Lemire, 4 fr. — Bougrier père, 2 fr. — Bougrier fils, 2 fr. — Trochu, 5 fr. — Lambault, 2 fr. — Maitreau, 5 fr. — Alf. Cholet, 5 fr. — Boutin, 4 fr. — J. Cheneveau, 3 fr. — J. Canard, 2 fr. — Deberville, 5 fr. — Faure, 2 fr. 50. — Lafay, 40 fr. — Godrie, 2 fr. — Gallé, 4 fr.

dait un jardin, où se promenaient quelques consommateurs. Herbert se dirigeait de ce côté.

— Si vous voulez bien, monsieur, dit Gérard, de sa voix calme et brève, nous irons plutôt sur la route. Il me semble que la solitude est préférable, pour l'entretien que nous devons avoir.

Sans observation, le baron le suivit. Quand ils eurent atteint, à quelques pas du restaurant, un bosquet de bois qui offrait un abri sûr contre toute indiscretion, celle des yeux comme celle des oreilles, ils s'arrêtèrent.

— Monsieur, dit Gérard, nous avons à régler un compte que vous n'avez pu oublier. Il s'est même, depuis que je n'ai eu l'honneur de vous voir, grossi de certains intérêts qui en rendent le règlement plus urgent. Vous me comprenez, et il est inutile, je pense, que j'énumère par le menu vos calomnies et vos bassesses. Le coup de pistolet de mon ami Samarof n'était qu'un acompte. Etes-vous disposé, ce soir, à me laisser solder ma dette?

— Comme vous voudrez, monsieur. Je vous ferai cependant observer que nous sommes seuls et que ce n'est pas l'usage...

— Budan, 0,50 cent. — Audoin, 1 fr. — Besnard, 5 fr. — Emile Deschamps, 40 fr. — Saumur, 2 fr. — Castanet, 5 fr. — Alfred Benon, 3 fr. — M^{me} Deschamps mère, 4 fr. — Laborde, 0,70 cent.

Gauthiot, 25 fr. — Vaucel, 5 fr. — Miot, 5 fr. — Jules Ragain, 5 fr. — Jamain Jacques, 4 fr. — Maurice, 1 fr. — Blanche, 2 fr. — Morisseau aîné, 2 fr. — Pape, 5 fr. — Siroteau, de Grange-Boureau, et son fils, 5 fr. — Louis Ragain, 4 fr. — Béatrix, 5 fr. — Michoux, 4 fr. — D. Grosbois, 4 fr. — Moriceau jeune, 4 fr. — Battais Emile, 4 fr. — Auguste Sechet, 4 fr. — J. Soyer, 4 fr.

Pichon Louis, 5 fr. — Simon G. B., 2 fr. — M^{me} Vallet, 4 fr. — Vinsonneau, 2 fr. — Trochu Paul, 1 fr. — Gabory, 2 fr. — Veuve Hallouin, 4 fr. — Auguste Lecomte, 3 fr. — Leblanc, 4 fr. — F. Boué, 4 fr. — A. Barel, 5 fr. — Ferrand Désiré, 2 fr. — Dechezeulle, 2 fr. — Rousseau, 2 fr. — Siroteau, Lovée-Neuve, 2 fr. — Martorel, 2 fr. — Chaume, 2 fr. — Sorin, 4 fr. — Placeau, 0,50 cent. — Bezon, 2 fr. — Beaumont, 4 fr. — Retailleau, 5 fr. — Chauveau, 3 fr. — Kingk, 2 fr. — Legourd, 2 fr. — Prouteau, 2 fr. — Salmon Mary, 1 fr. — Maunoury, 4 fr. — Leu, 2 fr.

Gustave Girard, 5 fr. — Girandier, 5 fr. — Laneau, 4 fr. — Taveau, 4 fr. — Brizard, 0,50 centimes. — Baugé, 2 fr. — Laumonier, 4 fr. — Hoger, 4 fr. — Pinaud, 2 fr. — Gallé-De-lalande, 4 fr. — Ch. Lange, 4 fr. — M^{me} R. Herrfeldt, 5 fr. — Le curé de Saint-Lambert, 5 fr. — Tessier, de Saint-Lambert, 5 fr. — Dureau, 5 fr. — Hamelin fils, 2 fr. — Dessaix François, 2 fr. — Vaucel René, 2 fr. — Maupoint Eugène, 2 fr. — Maupoint Clément, 3 fr. — Girard Louis, 2 fr. — Jamin François fils, 2 fr. — Jamin père, 2 fr. — Blain-Barrault, 4 fr. — Blain-Ragueneau, 4 fr. — Elvas Benoit, 2 fr. — Joullain, 4 fr. — M^{me} Baudesson, 4 fr. 50. — Goblet Louis, 2 fr. — Mechine, 3 fr.

Perrichet, 5 fr. — Eugène Roland, 2 fr. — Patry, 2 fr. — M^{me} Medard, 2 fr. — Vaillant, 4 fr. — Gentil, 5 fr. — Pellé, 4 fr. — Moreau Elie, 4 fr. — Lambault Désiré, 0,50 cent. — Sevestre, 0,50 cent. — Gaucher, 0,50 cent. — Bidault, 4 fr. — Ferrand Frédéric, 2 fr. — Aug. Dézé, 4 fr. — Rolland, 4 fr. — Buard, 2 fr. — Boussin, 4 fr. — Lacroix Joachim, 5 fr. — Harrault Noël, 2 fr. — Harrault Eugène, 2 fr. — Moizé père, 4 fr. — Armenoult Eug., 5 fr. — Marquis, 5 fr. — Boisnard-Minot, 4 fr. — Marseille, 5 fr. — Louis Trochu, 5 fr.

Jamain Alexis, 5 fr. — Landais, 3 fr. — Benoit, 3 fr. — Boucheron, 4 fr. 50. — Jamin Louis, 2 fr. — Tyrant Jean, 0,50 cent. — Duchemin, 3 fr. — Méchine Eugène, 4 fr. — Salmon Victor père, 2 fr. — Jourdan, 4 fr. — Corbineau père, 4 fr. — Corbineau fils, 4 fr. — Savary, 2 fr. — Millerand, 5 fr. — Alphonse Queyon, 5 fr. — M^{me} Malaise, 4 fr. — M^{me} Ossant, 4 fr. — M^{me} Guyomard, 4 fr. — Rognier,

3 fr. — M^{me} Noize, 2 fr. — Joussetin, 4 fr. — Marchand, 2 fr. — Hardouin, 2 fr. — Biémont, 4 fr.

Eugène Ménard, 5 fr. — Ragueneau, 2 fr. — Tyrand Louis, 2 fr. — Vaucel Louis, 2 fr. — Rexaut, 2 fr. — Clavier, 4 fr. 50. — Dupuis, 5 fr. — Poussin, 2 fr. — Berge, 2 fr. — J. Prouteau, 3 fr. — Beslot aîné, 2 fr. — Hamard, 5 fr. — Louis Raguin fils, 2 fr. — Henri Vaucel, 4 fr. — Girandier Eugène, 4 fr. — Lehoux Alfred, 2 fr. — Langlois Désiré père et fils, 40 fr. — Paul Biémont, 4 fr. — Maitreau Louis, 4 fr. — Armand Baranger, 4 fr. — Poireau, 3 fr. — Cambron, 4 fr. — Bauchène, 4 fr. — Delalande, 4 fr. — Marchal, 4 fr. — Vlemine, 4 fr. — Pinget, 0,50 cent. — Georges Moizé, 4 fr. — Barbin, 0,50 cent. — Emilien, 0,50 cent.

Baron Pierre, 4 fr. — Machel, 4 fr. — Massé, 2 fr. — Pée Pierre, 4 fr. — Lambault fils, 1 fr. — Roland, 2 fr. — Auguste Girard, 2 fr. — Victor Canard, 2 fr. — Pinsard, 2 fr. — Marquet, 2 fr. — Michel, 2 fr. — Henri Salmon, 4 fr. — Maison Chasseloup, 40 fr. — Baron Victor, 4 fr. — Gallé Joseph, Grange-Niot, 2 fr. — Vaucel Louis, 2 fr. — Baillet, 1 fr. — Durame, 2 fr. — Mongault, 4 fr. — Carré, 2 fr. — Bloudeau, 4 fr. — Delarne, 4 fr. — Félix Richard, 2 fr. — Chaillou, 0,50 cent. — Girard-Aucher, 2 fr. — Méchin, 4 fr.

Les dames de la Retraite de Saumur ont présenté à Angers (session de juin) deux de leurs élèves, M^{mes} Bathilde Roy et Berthe Yvard, qui ont subi avec succès les épreuves du brevet simple.

SOUTIENS DE FAMILLE

De la liste des jeunes gens de Maine-et-Loire admis comme soutiens de famille, classes 1888, 1889 et 1890, nous donnons les noms appartenant à l'arrondissement de Saumur.

Classe 1889

Canton de Vihiers : 84, Doussin.

Classe 1890

Canton de Doué-la-Fontaine : 3, Poitevin; 65, Jean Poupard.

Canton de Gennes : 50, Bréhéret.

Canton de Montreuil-Bellay : 9, Brard.

Canton de Vihiers : 50, Gourdon; 58, Denéchère; 117, François-Célestin Brin; 118, Loiseau; 130, Brémont.

Canton de Saumur (Sud) : 403, Bouleau.

LES RAISINS SECS

La solution adoptée par la Commission des douanes et par la Chambre au sujet des raisins secs nous paraît la plus mauvaise — étant donnée la situation, c'est-à-dire le chiffre global des droits accumulés sur les raisins secs. Tout le monde était d'accord pour reconnaître qu'il y avait lieu de faire un sacrifice. A qui devaient-on demander ce sacrifice?

— J'avais prévu votre objection. Deux lieutenants de chevaliers-gardes sont à quelques pas d'ici, ayant bien voulu accepter d'être nos témoins. Comme ils me sont étrangers, autant qu'à vous, je ne crois pas que vous puissiez les récuser... si toutefois vous êtes aussi pressé que moi de vider une trop vieille querelle. Lorsque j'ai appris ce soir qu'on vous avait vu, je n'ai eu qu'une pensée, vous rejoindre au plus vite, et, ma foi, j'ai mené les choses à la hussarde... un peu trop, peut-être, pour vos habitudes diplomatiques.

— Je ne suis pas moins pressé que vous, affirma dédaigneusement Herbert.

Ils firent quelques pas encore, et se trouvèrent au bord d'un ruisseau près duquel deux officiers causaient et riaient, nonchalamment étendus dans l'herbe.

C'étaient des camarades de Michel qui, lui, jugeant plus convenable de ne pas paraître dans l'affaire, n'avait pas voulu cependant laisser son ami dans l'embarras. Ces jeunes lieutenants, très liés avec Samarof et sympathiques à Gérard, eussent cru manquer à l'honneur, autant qu'à l'amitié, en refusant le service qu'on leur demandait, quoique les circonstances n'en fussent pas ordinaires. Lé-

gèrement excités par la chaleur de la journée et les toasts portés à la Russie et à la France, ils n'avaient peut-être pas, d'ailleurs, la conscience très nette de l'irrégularité des choses et de leur responsabilité.

Tout fut bientôt réglé. En quelques minutes, les deux adversaires se trouvèrent placés à vingt-cinq pas l'un de l'autre, armés chacun d'un pistolet de combat.

Le tir était à volonté; ainsi l'avaient réglé les témoins et accepté les combattants.

Une atmosphère d'orage était dans l'air. Le vent commençait à se lever, amenant les nuées sombres dont allait bientôt jaillir la foudre. Entre deux nuages, un rayon de lune se glissait, s'accrochant aux ferrements des pistolets, aux galons du dolman bleu, aux dorures des casques et y allumant de fantastiques étincelles. Le ruisseau, en se hâtant vers la Nêva, murmurait doucement sur son lit cailloux et de bruyères en fleurs.

— Allez, messieurs, dit le lieutenant M... lieff.

Un coup de feu retentit... Un très léger sourire effleura les lèvres de Gérard, l'oreille avait été frisée par la balle.

Alors il s'avança lentement, visant Herbert.

UN AMOUR EN RUSSIE

PAR GEORGES DU VALLON

Une heure après, il entra, d'un pas délibéré, dans l'établissement qu'avait nommé le lieutenant de chevaliers-gardes. Moitié restaurant, moitié café-concert, la maison Tchanine jouissait d'une grande vogue parmi les jeunes viveurs du camp et de Pétersbourg, quand la belle saison peuplait ces parages.

Du premier coup d'œil, Gérard aperçut celui qu'il cherchait. Au milieu d'un groupe d'amis, Herbert semblait s'amuser prodigieusement, à en juger par ses éclats de rire.

Le capitaine, qu'il ne voyait pas venir, marcha vers lui et lui toucha l'épaule. Un brusque mouvement d'Herbert les mit en face l'un de l'autre et, de surprise, l'Allemand changea de visage.

— Pouvez-vous m'accorder un instant, monsieur? demanda froidement l'officier.

Le baron se leva immédiatement.

— Je vous suis, monsieur.

Ils sortirent. Derrière le restaurant s'éten-

Est-ce à la viticulture, en révoquant le droit protecteur qu'elle jugeait indispensable?

Est-ce au fisc, en lui demandant de renoncer à un droit d'accise nouvellement créé, et qui, rapportant à peine 1,800,000 fr., pouvait se fondre dans la plus-value de 9 millions résultant du vote des nouveaux droits de douanes dont le budget de l'Etat bénéficie seul?

L'Etat s'est refusé au sacrifice et la Commission a préféré maintenir les droits fiscaux et réduire le droit de douane.

Cela est doublement fâcheux et pour les villes et pour nos campagnes.

VIHIERS

M. le président de la Société des courses de Vihiers nous a adressé le programme des Courses du Comice agricole cantonal qui auront lieu, dans cette localité, le dimanche 2 août 1891, à 1 heure 1/2.

Il y aura concours d'animaux domestiques, et des récompenses seront décernées aux vieux serviteurs.

Les engagements pour les courses seront reçus chez le secrétaire jusqu'au vendredi 31 juillet, 4 heures du soir.

PROGRAMME DES COURSES

Prix du Conseil général, 200 fr. — Trot monté, distance 2,000 mètres. Entrée 2 fr. Pour chevaux et pouliches de 3 ans nés ou élevés dans le canton ou y étant introduits depuis six mois. — 1^{er}, 100 fr.; 2^e, 50 fr.; 3^e 30 fr.; 4^e, 20 fr.

Prix du Département, 150 fr. — Trot monté, distance 2,800 mètres. Entrée 2 fr. Pour chevaux et pouliches de 4 ans nés ou élevés dans le canton ou y étant introduits depuis six mois. — 1^{er}, 90 fr.; 2^e, 40 fr.; 3^e, 20 fr.

Prix de Jusalem. — Galop. Un objet d'art offert par le Palais des Marchands d'Angers, et 100 fr. par la Société des courses. Distance 2,700 mètres environ. Entrée 5 fr. Chevaux de pur sang exclus. — 1^{er}, l'objet d'art et 40 fr.; 2^e, 40 fr.; 3^e, 20 fr. Entrées réservées.

Prix des Acacias. — Trot monté, 160 fr., distance 3,000 mètres. Entrée 5 fr. Pour chevaux de toutes espèces du canton, n'ayant jamais gagné sur un autre champ de courses. Tout cheval ayant précédemment gagné dans cette course rendra 30 mètres. — 1^{er}, 100 fr.; 2^e, 40 fr.; 3^e, 20 fr.

Prix de la Société des courses. — Trot monté, 200 fr., distance 4,000 mètres environ. Entrée 10 fr., pour tous chevaux. — 1^{er}, 150 fr.; 2^e, 40 fr.; 3^e, 20 fr.

Prix des Côteaux. — Steeple-chase, 400 fr., distance 3,200 mètres environ. Entrée 20 fr.; entrées réservées. Pour tous chevaux n'ayant jamais gagné de prix de 1,000 fr. Poids libre. — 1^{er}, 300 fr.; 2^e, 100 fr.; 3^e, retire son entrée.

CONDITIONS GÉNÉRALES. — Les courses de

Vihiers sont régies par les règlements des Sociétés d'Encouragement et des Steeple-Chases de France.

Pour toutes les courses, tenue de rigueur.

Le président, GUILLOT.

Le secrétaire, SIDAINE.

ANGERS. — Un groupe nombreux d'ouvriers cordonniers grévistes a été reçu, hier, successivement à la mairie, par M. le Maire, et à la préfecture, par M. le Préfet ou par son représentant.

— Outre la souscription ouverte dans divers journaux d'Angers pour les cordonniers grévistes, ceux-ci font quêter à domicile, de rue en rue et de maison en maison.

Empoisonnement. — Il n'est bruit dans le quartier de la Madeleine, à Angers, que de la mort d'une jeune femme de 28 ans, à laquelle on aurait fait prendre un breuvage abortif et qui en serait morte soit empoisonnée, soit grièvement blessée. Le complice de cette femme mariée, qui lui a procuré le remède menétrier, a été arrêté et a fait des aveux.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

L'Administration des chemins de fer de l'Etat a l'honneur d'informer le public qu'elle mettra en marche, à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet, des trains de plaisir permettant d'aller passer de 3 à 8 jours à Paris.

Des billets à prix exceptionnellement réduits seront délivrés pour ces trains par toutes les gares du réseau de l'Etat.

Le public trouvera dans les bureaux de ville ainsi que dans les gares et stations des chemins de fer de l'Etat, des affiches indiquant l'itinéraire de ces trains et les prix des billets aller et retour.

COMPAGNIE D'ORLÉANS

A l'occasion de la Fête nationale du 14 juillet, un train de plaisir sera mis à la disposition des populations des départements de la Sarthe, de l'Indre-et-Loire, du Maine-et-Loire et du Loir-et-Cher pour leur permettre de se rendre à Paris.

Ce train partira de Tours, le samedi 14 juillet à 11 h. 3 matin.

Il desservira les stations comprises entre Trélazé, Sainte-Maure, Verneuil-Saint-Germain, Mennetou-sur-Cher, Châteaurenault, Plessis-Pellouailles, Longué, Arnage, La Chapelle-du-Chêne, La Flèche, Aubigné, Romorantin, Tours, Blois et Mer.

Au retour, le départ de Paris aura lieu le jeudi 16 juillet à minuit 45 (nuit du mercredi au jeudi).

Toutefois, les voyageurs auront la faculté de partir, soit par ce train, soit par le train n° 1 partant de Paris à 12 h. 45 matin, les 17, 18, 19 et 20 juillet.

Prix des places, aller et retour (timbre quit-tance de 0,10 c. non compris): 2^e classe, 19 fr.; 3^e classe, 13 fr. 50.

Ce qu'il ne sut jamais, c'est qu'à des centaines de lieues de Pétersbourg, un autre cœur, un cœur de jeune fille, pensait aussi à lui, à cette même heure, dans l'effusion virginale et fervente d'un amour qui ne devait jamais être partagé.

(A suivre.)

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

Eau-de-Vie Blanche pour Fruits

FABRICATION SPÉCIALE

Eau-de-vie de Marmande, 43°, 1 l. 50 le litre
— de Montpellier, 45°, 1 l. 75 —
— d'Armagnac, 50°, 2 francs —

VERRE COMPRIS

BÉNÉDICTINE de l'abbaye de Fécamp

5 fr. 90 le litre

Baisse de Prix sur le SUCRE

La Compagnie ne pouvant disposer pour ce train que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré, et au plus tard le 10 juillet à 6 heures du soir.

LA VIGNE

Dans les départements limitrophes de la Gironde, favorisée par un temps réellement exceptionnel, la floraison de la vigne s'effectue dans les meilleures conditions; encore quelques jours de la même température, les plans hâtifs seront noués, ainsi que la majeure partie des autres, et dès lors nous n'aurons plus à craindre la coulure si redoutée à cette époque de l'année. L'apparence de la vigne est toujours belle, les mannes nombreuses viennent bien; mais de là à conclure que nous aurons une récolte aussi abondante qu'en 1874, il y a loin. Il est à croire cependant qu'elle dépassera celle de 1888.

Dans les pays nautais, rien à dire sur les cours qui restent stationnaires. La température, depuis le 28 juin, a été très favorable au développement de la floraison qui se produit activement dans les vignes bien soignées et bien préparées où il y a du fruit.

Dans les régions méridionales, la température favorable qui avait présidé à la floraison a fait place depuis trois jours au vent marin, humide, lourd, chaud et gras, qui a déterminé l'apparition du mildew sur un grand nombre de points. L'attaque est particulièrement énergique sur les carignanés. On combat vigoureusement le fléau à peu près partout, mais il ne laisse pas de causer des dégâts très appréciables que l'on craint fort de voir augmenter par suite des ondées qui contrarient les traitements curatifs.

Bibliographie

Une Pupille gênante, par ROGER DOMBRE

Parmi les écrivains de la jeune école, auxquels la librairie Blériot, toujours avide de nouveautés, a ouvert ses portes, M. Roger Dombre est certainement un de ceux dont le talent est le plus complet.

Mais s'il sait, quand il le veut, faire palpiter le cœur et attirer la larme au bord de la paupière, il excelle surtout dans l'art d'amener le sourire sur les lèvres. Il l'a prouvé maintes fois déjà dans ses volumes destinés aux enfants. Mais cette qualité, rare dans cette fin de siècle où l'on ne sait que larmoyer, se révèle tout particulièrement dans son nouveau livre, *Une Pupille gênante*.

Imaginez-vous un parfait égoïste d'une cinquantaine d'années, aimant la bonne chair et les joyeux propos, libre-penseur par dessus le marché, et tout à coup jetez dans cette existence une jeune enfant qui sera bientôt une jeune fille, faites-là espiègle, un peu turbulente, un peu sermonneuse et redresseuse de torts; vous voyez d'ici quel trouble elle va amener dans l'existence de son tuteur, qui ne manquera pas de l'envoyer promener à tous les diables.

Nous n'entrerons pas dans les détails de ce récit charmant. Nous ne dirons pas comment la pupille, subissant d'abord l'influence de son tuteur, devient libre-penseuse, et comment, ensuite, elle revient aux sentiments chrétiens de son enfance. Il y a, dans cette seconde partie du livre, quelques pages touchantes, écrites avec une exquise délicatesse. Nous ne voudrions pas les déflorer par un résumé brutal.

Qu'il nous suffise de dire qu'*Une Pupille gênante* est un livre des plus charmants qui depuis longtemps nous soient tombés sous la main.

Pour recevoir *Une Pupille gênante*, franco par la poste, il suffit d'envoyer 2 francs en mandat-poste ou autre valeur à M. Henri Gautier, éditeur, 53, quai des Grands-Augustins, à Paris. Indiquer la gare la plus rapprochée du domicile. — Ajouter 0 fr. 30 pour recevoir le volume relié en toile grise.

MONDE ILLUSTRÉ

Sommaire du numéro du 11 juillet 1891

GRAVURES: Les préparatifs de la fête du 14 Juillet permettent au « Monde illustré » de publier le groupe principal du Monument élevé à Danton. — Le monument de Victor Noir. — Le Lycée Voltaire dans la nouvelle avenue de la République.

Le voyage de Guillaume est représenté par *La flottille amenant l'Empereur à Amsterdam*. — *Le cortège impérial et royal se rendant du quai au Palais*. — En Angleterre: *Le Château de Windsor*. — En Belgique: *Une fête de la presse dans le bois de la Cambre*, très pittoresque dessin de Marold.

Au Chili: Les prisonniers du président Balmaceda.

En province, à propos du retour de Moscou de Donon l'échassier: *La porte dans les Landes*.

Les livres nouveaux permettent au « Monde illustré » de publier 6 curieuses gravures de *l'Histoire du Luminaire*, par Henry d'Allemagne.

Enfin les Beaux Arts sont représentés par: *La consultation* (Salon du Champ de Mars) très beau tableau de M. Gimenès.

TEXTE: *Courrier de Paris*, par Pierre Véron. — *Actualités*, article de Le Nôtre sur Danton. — *Mondanités*, Le plus beau mariage de l'année, par Etincelle. — *A travers les Champs*, question de pêche, par Emile Desbeaux. — *Théâtres*, les pièces du Théâtre-Libre, par Hippolyte Lemaire. — *Suite des Salons*, par Olivier Merson. — *Colonne des Echecs*, par Rosenthal. — *Récréations*, sport, rébus, etc., etc., plus les explications des gravures.

Le supplément contient la suite de *Serge*, roman d'Abel Herman, illustré par Tofani.

Le numéro: 50 centimes.

La Poudre de Rogé, approuvée par l'Académie de médecine, est le plus agréable des purgatifs, celui qui convient le mieux aux dames, aux enfants et aux tempéraments délicats.

NOTA. — La véritable Poudre de Rogé ne se vend qu'en flacons scellés à chaque extrémité d'un cachet imprimé en quatre couleurs.

Eviter les produits de nom similaire. Fabr., 19, rue Jacob, Paris. Dépôt, 9, rue du Quatre-Septembre. Prix: 2 fr. avec une instruction.

Parmi les produits d'élite adoptés par le public élégant, nous devons citer en première ligne **LA DIAPHANE**. D'une composition toute spéciale, cette poudre de riz donne discrètement au teint une fraîcheur et une pureté éclatantes et exerce sur la peau une action absolument hygiénique. M^{me} Sarah Bernhardt a consacré ce remarquable produit en lui accordant son éminent patronage.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé la

REVALESCIERE

DU BARRY, DE LONDRES

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, influenza, grippe, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, darts, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang.

Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et à l'huile de foie de morue.

Witry-lès-Reims (Marne), le 22 Octobre 1890. Je fais personnellement usage de la Revalescière, et la prescris à mes malades particulièrement dans les affections du tube digestif, et dans tous les cas où il y a intérêt à soutenir et à ramasser les forces des malades; j'en ai toujours obtenu les meilleurs résultats. D^r L. RAVAUD.

M. le Dr Elmslie écrit: Votre Revalescière vaut son pesant d'or.

Le Dr Vermeulen, d'Anvers, écrit, le 16 octobre 1888: « J'ai prescrit avec le plus grand succès, et à plusieurs reprises, votre Revalescière. En ce moment encore, je traite un enfant qui ne devra la vie qu'à elle ».

Cette, 2 janvier 1890. Votre Revalescière m'a empêché de mourir; depuis dix-huit mois, c'est la seule chose que je puisse digérer. — H. GAFFINO, Curé doyen de Cette (Hérault).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines, et répare les constitutions les plus épuisées par l'âge, le travail ou les excès quelconques. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; soit environ 20 c. le repas; 45 ans de succès; 100,000 cures annuelles. Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE ». Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre mandat - poste. — En vente partout chez les bons pharmaciens et épiciers. DU BARRY et Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

Dépôt à Saumur: chez MM. COMMON, 23, rue Saint-Jean; J. RUSSON, épicier.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Concordat Bourasseau

Par ordre de M. le juge-commissaire, MM. les créanciers vérifiés et affirmés de la faillite du sieur B.-A. Bourasseau, ex-négociant à Saumur, conformément aux dispositions de l'article 504 du Code de commerce, sont invités à se présenter, le lundi 20 juillet 1894, à 10 heures du matin, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat, ou de passer un contrat d'union.

Pour extrait,
(519) Le Greffier, COLLIN.

Etude de M^e JAUBERT, commissaire-priseur à Saumur.

A VENDRE

Par le ministère dudit M^e JAUBERT, le Samedi 11 courant, à midi, sur la place de la Bilange :

UN CHEVAL BAI, âgé de 6 ans,
UN CHEVAL GRIS, du même âge,
Dépendant de la faillite du sieur RATEAU, marchand de fourrages à Saumur.

Au comptant, plus 5 0/0 pour les frais. (520)

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

La Propriété de FALÈCHE

Située sur le Coteau, près le confluent de la Vienne et de la Loire,

COMPRENANT :

Maison de maître avec terrasses, jardins, vergers, clos de vignes, vastes servitudes en caves ; Fermes, prés, bois.

A 16 kilomètres de Saumur.

A 13 kilomètres de Chinon.

S'adresser au vendeur, M. l'abbé CHEVALLIER, qui habite la propriété, ou à M^e LE BARON, notaire.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE
UNE MAISON**

Située à Saumur, quai de Limoges, n^o 41,

Avec Remise et Écurie.

S'adresser à M^e GAUTIER, notaire.

A Louer présentement

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES

Magasin et APPARTEMENTS au rez-de-chaussée, Chambres au 2^e, caves et greniers, rue de la Comédie. — S'adresser à M^{me} THIFFOINE, 85, rue d'Orléans.

A VENDRE

CRÉANCE de 800 fr.

S'adresser au bureau du journal.

Boutique de la Foire

QUAI DE LIMOGES

M. RIMBAUT, opticien, lunetier, fabricant à Châtellerault (Vienne), a l'honneur de prévenir sa clientèle que, comme aux foires précédentes, il a dans son magasin un grand choix de Lunettes et Pince-nez de tous genres, Verres fins de Paris, 1^{er} choix, GARANTIS ; Baromètres, Thermomètres, Jumelles de théâtre et campagne, Longues-vues, Loupes, Niveaux, Pèse-liquides, etc., etc.

Il remplace également VERRES et MONTURES, et fait sur place toutes les RÉPARATIONS DE LUNETTES.

M. Rimbaud se rend à domicile.

A CÉDER

Magasin de Mercerie

Et de Bonneterie

Situé dans un bon quartier de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

ENTREPOT

CIDRE DE BRETAGNE

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

Avis aux Ménagères

Le sieur GALLÉ a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'à partir du 11 JUILLET prochain il laisse son étal sur la place, quai de Limoges, et INSTALLE UNE BOUCHERIE quai de Limoges, n^o 67. La viande sera vendue 20 centimes par kilogramme moins cher que le prix actuel. Les viandes seront toujours de très bonne qualité, vues, vérifiées et marquées tous les jours par M. le Directeur de l'Abattoir de Saumur. (316)

A Vendre ou à Louer

UN PIANO NEUF

EN PALISSANDRE — TRÈS BEAU MODÈLE A DOUBLE CYLINDRE

Avec égaliseur automatique au clavier
Rue de Poitiers, 22.

On demande une DOMESTIQUE, connaissant la cuisine et le ménage. — Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

UNE JEUNE FILLE, connaissant service, demande PLACE.
S'adresser au bureau du journal.

UNE FEMME, munie de bonnes références, demande Place ou à faire des Ménages.
S'adresser au bureau du journal

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLE, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL,
fournisseur de l'École de cavalerie.

Accords, Réparations, Echanges et Locations de Pianos.

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement. Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1^{re} qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée. La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

Hôtel-Restaurant des Trois-Ancre

Ancienne Maison GUÉRINEAU

LIGNAIS, Succ^r

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 50

Excellents vins rouges et blancs

Déjeuners et Diners à la carte et à prix fixe, depuis 1 f. 50 et 2 fr.

PENSION DEPUIS 60 FR.

SALONS & CABINETS PARTICULIERS

Diners sur commande

PRIX MODÉRÉS

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

A Sainte - Geneviève

Précédemment rue du Marché-Noir

Actuellement 8, Rue du Puits-Neuf, 8.

SAUMUR

Tapisseries Artistiques

AU

PALAIS

DES MARCHANDS

75-77, rue Baudrière, 75-77

ANGERS



DÉPOSÉE

Les Grands Magasins du PALAIS DES MARCHANDS tiennent le premier rang dans l'industrie de l'Ameublement :

1^o Parce qu'ils ont toujours un choix des plus considérables en meubles, depuis le meuble de style jusqu'aux meubles courants, tentures et literies ;

2^o Que la qualité des meubles est toujours garantie ;

3^o Qu'ils ont toujours les premiers contre-maitres et les premiers ouvriers dans toutes les spécialités, ceux-ci ayant un grand avantage à s'attacher à une maison qui les emploie toute l'année sans chômage ;

4^o Que les commandes, de quelque importance qu'elles soient, sont toujours livrées exactement ;

5^o Que les prix sont toujours infiniment moins élevés à qualité égale que dans les spécialités.

Spécialité de Tentures murales dans tous les styles et tous les genres.
Toiles cirées et Linoléum

ÉPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

IMBERT & FILS

Eaux-de-vie blanches pour fruits, le litre 1 f. 50 et 2 fr.

Kirsch de Fougerolle, marc de Bourgogne, le litre 2 fr. et 2 francs 50.

Citronnade rafraîchissante, très hygiénique, le litre 3 fr. 50, le 1/2 litre 2 francs.

Royal Montmorency, Cherry-Brandy français, 5 75.

Sirops de fantaisie, le litre 1.75 ; pur sucre, 2.25.

SUCRE cassé pour confitures, le kilog. 1.05
— à la mécanique, — 1.15

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 9 JUILLET

| FONDS | | VALEURS FRANÇAISES | | Nord | | OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER | | VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS) | |
|---------------------------|--------|---------------------------------|---------|-----------------------------|---------|-------------------------------------|--------|--|--------|
| 3 0/0 | 95 05 | Banque de France | 4480 | Orléans | 1842 50 | Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 500 | 390 | Compagnie parisienne du Gaz | 521 |
| 3 0/0 1894 | 93 90 | Banque d'Escompte | 473 75 | Ouest | 1521 25 | — comm. 1879 3 0/0 r. à 500 | 473 | Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500 | 380 |
| 3 0/0 amortissable | 96 | Comptoir national d'Escompte | 580 | Compagnie parisienne du Gaz | 1060 | — fonc. 1879 3 0/0 r. à 500 | 470 50 | Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000 | 23 |
| 4 1/2 1883 | 105 65 | Crédit Foncier | 1250 | Transatlantique | 1408 75 | — fonc. 1880 3 0/0 r. à 500 | 467 | — 6 0/0 2 ^e série | 86 50 |
| EMPRUNTS (VILLE DE PARIS) | | Crédit Industriel et Commercial | 590 | Canal de Panama | 32 | — fonc. 1883 3 0/0 r. à 500 | 420 | — obligations à lots | 608 |
| Oblig. 1855-60 3 0/0 | 560 | Crédit Lyonnais | 805 | — Suez | 2782 50 | — fonc. 1885 3 0/0 r. à 500 | 467 | Suez 5 0/0 remboursable à 500 | — |
| — 1865 4 0/0 | 530 | Crédit Mobilier | 360 | VALEURS ÉTRANGÈRES | | CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS) | | FONDS ÉTRANGERS | |
| — 1869 3 0/0 | 420 | Dépôts et Comptes courants | 373 75 | Autrichien 4 0/0 or | 96 60 | Est 3 0/0 anc. r. à 500 | 435 | Emprunt russe 1862 5 0/0 | 98 |
| — 1871 3 0/0 | 407 | Société Générale | 483 75 | Extérieur 4 0/0 | 489 75 | P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500 | 440 50 | — 1889 4 0/0 | 97 |
| — 1875 4 0/0 | 526 | Est | 900 | Hongrie 4 0/0 or | 73 25 | Midi 3 0/0 ancien r. à 500 | 442 | Consolidés 4 0/0 1 ^{re} série | — |
| — 1876 4 0/0 | 527 | Paris-Lyon-Méditerranée | 1485 | Italie 5 0/0 | 91 15 | Nord 3 0/0 r. à 500 | — | — 2 ^e | — |
| — 1886 3 0/0 | 399 | Nidi | 1307 50 | Portugal 4 1/2 1888 | 91 85 | Orléans 3 0/0 r. à 500 | 447 | VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.) | 510 75 |
| Bons de liquidation | 516 | | | | | Ouest 3 0/0 anc. r. à 500 | 441 50 | Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500 | — |